

# PROSTITUTION DÉCRIMINALISÉE : IMPUNITÉ DE LA VIOLENCE ET DE L'EXPLOITATION

Melanie Shapiro, M<sup>e</sup>\*, et Donna M. Hughes, Ph. D.\*\*

## INTRODUCTION

La prostitution au Rhode Island a été décriminalisée de 1980 à 2009<sup>1</sup>. Elle n'était pas interdite ni réglementée si elle était pratiquée en établissement<sup>2</sup>. L'absence de lois et de règlements a créé un contexte juridique, économique et culturel unique qui a permis la croissance du commerce du sexe<sup>3</sup>. Même si quelques comtés au Nevada ont légalisé la prostitution<sup>4</sup>, aucun autre État ou comté ne l'a décriminalisée au cours des dernières décennies<sup>5</sup>. Pendant la période de vingt-neuf ans comprise entre 1980 et 2009, l'exploitation sexuelle des femmes et des filles et la violence dirigée contre elles ont fait partie intégrante du développement économique des zones urbaines du Rhode Island<sup>6</sup>. L'essor du commerce du sexe a donné le nom de « quartier à prostitution » de la Nouvelle-Angleterre à Providence, la capitale de l'État<sup>7</sup>.

L'absence de lois sur le contrôle de la prostitution a empêché la police de mener des enquêtes et de freiner la perpétration de crimes graves. Elle l'a aussi empêchée d'arrêter les proxénètes, les trafiquants et les clients de services sexuels<sup>8</sup>. Selon Luis CdeBaca, ancien ambassadeur itinérant de la lutte contre la traite des personnes et directeur du Bureau de contrôle et de lutte contre la traite du département d'État des États-Unis, la prostitution décriminalisée a créé une « zone d'impunité dans laquelle les services de police [ne pouvaient pas] aller et où les trafiquants [pouvaient] exploiter leur proie<sup>9</sup> ».

Le présent article décrit l'essor du commerce du sexe au Rhode Island de 1980 à 2009, ainsi que les activités nuisibles qui s'y rattachent, en particulier la violence envers les femmes, l'exploitation sexuelle et l'esclavage. Il décrit la façon dont des criminels indépendants, des groupes du crime organisé et de grands entrepreneurs, notamment des propriétaires immobiliers et des avocats, exploitaient les femmes et les filles pour le profit et pour le plaisir.

Pendant plus d'une décennie, soit de 1998 à 2009, la nature violente de ces

\* \* Melanie Shapiro est une avocate en immigration basée à Dedham, au Massachusetts. Elle est autorisée à pratiquer au Massachusetts, à la cour d'appel des États-Unis pour le premier circuit, à la cour de district pour le district fédéral du Massachusetts et au Board of Immigration Appeals. Elle est cofondatrice de l'organisme Citizens Against Trafficking. M<sup>me</sup> Shapiro a obtenu son doctorat en droit de la Roger Williams University School of Law, où elle était étudiante en litige d'intérêt public. Courriel : melanie@melaneshapiroesq.com.

\*\* Donna M. Hughes occupe la chaire d'études des femmes fondée par Eleanor M. et Oscar M. Carlson. Elle est professeure en études féminines avec une affiliation en sociologie et en anthropologie (criminologie et justice criminelle) à l'Université du Rhode Island. Courriel : donnahughes@uri.edu. Le présent article est dédié à la représentante Joanne Giannini, sans qui le Rhode Island n'aurait pas les lois nécessaires pour mettre fin à la violence et à l'exploitation sexuelle décrites dans le présent article, grâce à son leadership et à sa persévérance. Les auteurs du présent document remercient le colonel Stephen M. McCartney, chef de police de Warwick, pour leur avoir donné accès aux dossiers policiers liés à la tentative d'agression et de vol de Philip Markoff en 2009.

1 Edward Achorn, *New Landscape of the Sex Biz*, PROVIDENCE J., 22 déc. 2009, B7.

2 *Ibid.*

3 Voir W. Zachary Malinowski, *The Sex Business in Providence: "Why Here."* PROVIDENCE J., 21 avril 2002, A1.

4 Michael Martinez, *What to Know About Nevada's Legal Brothels*, CNN (19 oct. 2016, 6 h 50), <http://www.cnn.com/2015/10/14/us/lamar-odom-nevada-brothels/>.

5 Voir *Ibid.*

6 Donna M. Hughes, *Top U.S. Official on Trafficking Says Lack of Prostitution Law Creates a "Zone of Impunity" for Traffickers*, DIGITALCOMMONS@URI, 14 août 2009, p. 1, [https://works.bepress.com/donna\\_hughes/56/](https://works.bepress.com/donna_hughes/56/).

7 W. Zachary Malinowski, *Sex Industry Expands at Startling Pace*, PROVIDENCE J., 23 avril 2002, A1.

8 Hughes, *supra* note 6, p. 1.

9 *Ibid.* [TRADUCTION].

entreprises s'est fait connaître des forces de l'ordre, d'autres représentants du gouvernement et du public<sup>10</sup>. Grâce à cette prise de conscience accrue, le mouvement de réformes juridiques visant à interdire la prostitution, la traite de personnes à des fins sexuelles et l'embauche de mineures dans le commerce du sexe a pris de l'ampleur<sup>11</sup>. En 2009, l'Assemblée générale du Rhode Island a adopté trois lois sans précédent pour mettre fin à ces pratiques<sup>12</sup>.

Le présent article sur la prostitution décriminalisée est important pour le débat contemporain. Partout dans le monde, de petits groupes et de grandes organisations, notamment ONU Femmes<sup>13</sup> et Amnistie internationale, militent pour la décriminalisation de la prostitution<sup>14</sup>. Un de ces groupes poursuit l'État de la Californie pour qu'il décriminalise la prostitution; pour ce faire, il recourt aux mêmes arguments et stratégies juridiques qui ont permis de décriminaliser la prostitution au Rhode Island en 1980<sup>15</sup>. Les auteurs du présent article sont d'avis que les conclusions de l'expérience de la décriminalisation qu'a vécue le Rhode Island pendant 29 ans représentent une contribution importante au débat.

### Méthodes

Le présent article est une étude de cas descriptive; son analyse historique de trois décennies de prostitution décriminalisée est fondée sur des dossiers judiciaires, des dossiers de police, des entrevues et des reportages de médias sur des crimes et d'autres activités liées au commerce du sexe au Rhode Island. Des renseignements ont été recueillis au sujet de salons de massage à partir d'annonces imprimées et en ligne, des registres publics de sociétés du Bureau du secrétaire d'État et de dossiers de cotisation municipaux. M<sup>me</sup> Shapiro a effectué des recherches approfondies sur les maisons de prostitution et a élaboré une base de données pour analyser les caractéristiques des activités.

Au cours des vingt-neuf ans d'histoire de la décriminalisation, aucune étude empirique de la prostitution ou du commerce du sexe n'a été effectuée. Les récits les plus détaillés et analytiques sur le sujet ont été rédigés par des journalistes d'enquête locaux travaillant pour le *Providence Journal*, premier journal en importance au Rhode Island<sup>16</sup>. La présente étude de cas comprend une recherche exhaustive dans le journal local sur les reportages liés à la prostitution.

Il n'existe aucun autre modèle juridique comparable de décriminalisation complète de la prostitution en établissement dans les pays occidentaux contemporains. Par conséquent, le présent article porte uniquement sur la décriminalisation de la prostitution en établissement au Rhode Island.

## I. DÉCRIMINALISATION DE LA PROSTITUTION EN ÉTABLISSEMENT

Au Rhode Island, de 1980 à 2009, la pratique de la prostitution en établissement était décriminalisée et non réglementée<sup>17</sup>. Ce statut juridique particulier découlait de deux actions convergentes ayant eu lieu dans les années 1970.

<sup>10</sup> Voir *infra*, sous-parties I.C–I.D.

<sup>11</sup> Voir *infra*, sous-partie I.G.

<sup>12</sup> 11 R.I. GEN. LAWS §§ 11-34.1-1 à -14, 11-67-1 à -18 (2009); 28 R.I. GEN. LAWS § 28-3-9.1 (2009); 2009 R.I. Pub. Laws 185 (rejetant les dispositions qui ont décriminalisé la prostitution).

<sup>13</sup> ONU Femmes, *Note on Sex Work, Sexual Exploitation, and Trafficking*, NSWP (9 oct. 2013), <http://www.nswp.org/sites/nswp.org/files/UN%20Women%27s%20note%20on%20sex%20work%20sexual%20exploitation%20and%20trafficking.pdf>.

<sup>14</sup> Darren Geist, *Amnesty International's Empty Promises: Decriminalization, Prostituted Women, and Sex Trafficking*, DIGNITY: J. ON SEXUAL EXPLOITATION & VIOLENCE, vol. 1, n° 1, 2016.

<sup>15</sup> Brief for Plaintiffs-Appellants, *Erotic Serv. Provider Legal, Educ. & Res. Project v. Gascón*, n° 16-15927 (9e Cir. 30 sept. 2017), p. 13-14.

<sup>16</sup> Voir *par ex.*, Malinowski, *supra* note 7, A1.

<sup>17</sup> Achorn, *supra* note 1.

À la fin des années 1970, les résidents de certains secteurs de Providence (la capitale du Rhode Island) ont demandé à la ville de trouver une solution au problème de la prostitution de rue<sup>18</sup>. Les résidents se plaignaient du harcèlement que subissaient les résidentes et des répercussions sur leur collectivité<sup>19</sup>. À l'époque, la prostitution était un crime qui débouchait sur des poursuites et des appels compliqués et fastidieux<sup>20</sup>. En attendant leurs procès, les prostituées retournaient faire du racolage dans la rue<sup>21</sup>. Un membre du Conseil sur la criminalité de West Broadway a déclaré que la loi était « aussi utile qu'une portemoustiquaire dans un sous-marin<sup>22</sup> ». Dans le but de freiner de manière plus efficace la prostitution de rue, les forces de l'ordre, les juges et les résidents préconisaient la réduction de la peine, pour qu'elle passe du crime à l'infraction, en vue de rationaliser le processus judiciaire<sup>23</sup>.

En 1976, Margo St. James, fondateur de COYOTE (Call Off Your Old Tired Ethics), une organisation sur les droits des prostituées, a entamé une campagne juridique pour décriminaliser la prostitution<sup>24</sup>. COYOTE, COYOTE Rhode Island et Jane Doe (une prostituée anonyme) ont poursuivi le chef de police de Providence et le procureur général du Rhode Island au nom de toutes les prostituées de l'État<sup>25</sup>. Les demandeurs affirmaient que la loi sur la prostitution était inconstitutionnelle pour diverses raisons, notamment qu'elle était basée sur la discrimination fondée sur le sexe<sup>26</sup>. Jane Doe a témoigné au nom des prostituées<sup>27</sup>. Elle a déclaré que celles-ci souffraient de discrimination, puisque la police de Providence arrêtait plus de femmes que d'hommes pour des infractions liées à la prostitution<sup>28</sup>. Les rapports d'arrestation confirment l'allégation de COYOTE selon laquelle plus de femmes que d'hommes étaient arrêtées<sup>29</sup>.

En mai 1980, l'Assemblée générale du Rhode Island a modifié la loi sur la prostitution de l'État<sup>30</sup>. L'intention annoncée était de diminuer la peine pour le racolage à des fins de prostitution pour qu'elle passe du crime à l'infraction, et ce, dans le but de simplifier et d'accélérer le processus judiciaire<sup>31</sup>. La nouvelle loi qui en a résulté interdisait la flânerie à des

18 Matthew J. Smith, *How I Advanced the Cause*, PROVIDENCE J., 20 juin 2009, commentaire 6.

19 Michael A. Hiltzik, *Prostitution Not a Victimless Crime in West End*, PROVIDENCE J., 30 sept. 1979.

20 La section réglementaire applicable de l'époque se lit comme suit :

Il est illicite pour toute personne de protéger, de diriger ou de transporter une autre personne, ou d'offrir de protéger, de diriger ou de transporter une autre personne à des fins de prostitution, ou pour tout autre acte obscène ou indécent; ou de flâner dans une rue ou dans un lieu public ou privé, ou près de ces endroits dans le but d'encourager, d'aguicher, de solliciter ou de rémunérer une autre personne pour commettre des actes obscènes, de la fornication, des relations sexuelles illicites ou tout autre acte indécent; ou de commettre ou d'encourager, d'aguicher, de solliciter ou de rémunérer de quelque manière que ce soit une personne dans une rue ou dans un lieu public ou privé ou dans un moyen de transport pour commettre de tels actes; ou de recevoir, d'offrir ou d'accepter de recevoir toute personne dans tout endroit, structure, maison, immeuble, chambre ou moyen de transport en vue de commettre de tels actes, ou permettre en connaissance de cause à toute personne de rester à cet endroit à ces fins, ou, de quelque manière que ce soit, d'aider ou d'encourager ou de participer à quelconque des actes ou des choses énumérés ici.

Toute personne déclarée coupable en vertu du présent article est passible d'une peine d'emprisonnement dans les institutions correctionnelles pour adultes ne dépassant pas cinq (5) ans.

11 R.I. GEN. LAWS § 11-34-5 (1956) (lois modifiées en 1980 et abrogées en 2009).

21 Thomas E. Walsh, *Smith Bill Would Speed Decisions on Prostitutes*, PROVIDENCE J., 19 mars 1980, B1.

22 Thomas E. Walsh, *Legislators Get Message from West Enders and 'Yea' Bill to Change Prostitution Laws*, PROVIDENCE J., 22 mars 1980, A8 [TRADUCTION].

23 Hiltzik, *supra* note 19.

24 *Voir* COYOTE c. Roberts, 502 F. Supp. 1342, 1344 (D.R.I. 1980).

25 *Ibid.*

26 *Ibid.* 1344-45.

27 *Voir* Transcript, COYOTE, 502 F. Supp. 1342, 14-46

28 *Voir* COYOTE, 502 F. Supp. 1344-45.

29 *Ibid.* 1352-53.

30 11 R.I. GEN. LAWS § 11-34-8(a) (1980) (abrogées en 2009).

31 *Voir* Walsh, *supra* note 21, B1.

fins de prostitution, qui se définissait comme le fait de « se tenir debout ou d’errer dans une voie publique ou à proximité, ou arrêter ou tenter d’arrêter des véhicules à des fins de prostitution<sup>32</sup> ». La nouvelle loi faisait du délit consistant à flâner à des fins de propositions indécentes une infraction plutôt qu’un crime<sup>33</sup>. Par ailleurs, apparemment sans qu’en soient conscients bon nombre des législateurs, la même loi a eu pour effet d’abroger les lois concernant le racolage à des fins de prostitution et la pratique de cette dernière<sup>34</sup>. En fait, toute référence au racolage à des fins de prostitution a été supprimée de la loi, à l’exception de l’errance dans les rues<sup>35</sup>, ce qui a dans les faits décriminalisé la prostitution, tant qu’elle avait lieu en établissement.

La nouvelle loi sur la prostitution a séparé la prostitution en établissement de la prostitution de rue : la flânerie à des fins de prostitution est devenue la prostitution à l’extérieur, et la prostitution hors rue ou à l’intérieur est devenue la prostitution en établissement<sup>36</sup>. À la suite de la révision de la loi sur la prostitution, si un service sexuel à des fins commerciales avait lieu en établissement, aucune loi ou règlement ne s’y appliquait, y compris les règlements de zonage. Par conséquent, de 1980 à 2009, les services sexuels à des fins commerciales offerts en établissement étaient légaux et non réglementés.

#### A. Croissance de la prostitution au Rhode Island

L’absence de lois sur la criminalisation et la réglementation des services sexuels à des fins commerciales a permis l’essor du commerce du sexe au Rhode Island. En 2002, Providence était connue comme étant le « quartier à prostitution de la Nouvelle-Angleterre<sup>37</sup> ». Il y avait « des clubs de danseuses, des saunas gais, un club de danseuses de moins de 21 ans, un club d’échangistes privé, des salons de massage et des magasins de vidéos érotiques », ainsi qu’un club de ligotage et d’autres fétiches<sup>38</sup>. Le commerce du sexe était une forme de développement économique pour la ville de Providence<sup>39</sup>. Un journaliste d’enquête l’a décrit de la manière suivante : « Au cours des dernières années, l’industrie du sexe a explosé à [Providence], et une bande industrielle morne le long de l’avenue Allens est devenue le quartier à prostitution le plus dense de la Nouvelle-Angleterre<sup>40</sup>. »

Avec la croissance du commerce du sexe, les villes du Rhode Island, et en particulier Providence, sont devenues des destinations de tourisme sexuel<sup>41</sup>. Même s’il s’agit d’un petit État, trois routes inter-État traversent le Rhode Island, soit les autoroutes 95, 195 et 295<sup>42</sup>. En 2002, un rapport d’enquête du *Providence Journal* sur la croissance de l’industrie du sexe décrivait une soirée normale dans le club local de danseuses Cheaters :

« Des autobus nolisés se rangent en bordure du trottoir devant l’immeuble rose criard de l’avenue Allens avec des phares de police sur le toit. Des

<sup>32</sup> 11 R.I. GEN. LAWS § 11-34-8(a) [TRADUCTION].

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> COYOTE c. Roberts, 523 F. Supp. 352, 357–58 (D.R.I. 1981).

<sup>35</sup> Voir 11 R.I. GEN. LAWS § 11-34-8; COYOTE c. Roberts, 502 F. Supp. 1342, 1348 (D.R.I. 1980) (à noter que la nouvelle législation a ajouté la phrase « à des fins pécuniaires » à l’article 11-34-5, mais semblait « avoir décriminalisé l’acte sexuel [de prostitution] lui-même », et il apparaissait par conséquent « à la cour que l’article 11-34-5 bannissait dorénavant uniquement certaines activités préliminaires ou préparatoires... et uniquement lorsqu’un gain pécuniaire [était] impliqué d’une manière ou d’une autre »).

<sup>36</sup> *R.I. Looks to Close Prostitution Loophole*, CBS NEWS (18 juin 2009, 13 h 37), <http://www.cbsnews.com/news/ri-looks-to-close-prostitution-loophole/>.

<sup>37</sup> Voir Malinowski, *supra* note 3, A1 [TRADUCTION].

<sup>38</sup> *Ibid.* [TRADUCTION].

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> *Ibid.* [TRADUCTION].

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Travel Information*, R.I. DEP’T TRANSP., [www.dot.ri.gov/travel/](http://www.dot.ri.gov/travel/) (dernière visite le 28 mars 2017).

centaines de voitures remplissent les stationnements et les rues avoisinantes. À côté, des dizaines de piétons, presque tous des hommes, s'aventurent dans un entrepôt en brique sans fenêtre. Les visiteurs, dont bon nombre viennent du Massachusetts et du Connecticut, sont à la poursuite d'un but commun : des services sexuels<sup>43</sup>. »

Après sa décriminalisation, la prostitution en établissement s'est fait connaître. Le Rhode Island a assisté à la prolifération de maisons closes qui s'annonçaient comme étant des « spas » ou des « centres de santé » et qui offraient de « l'acupression », des « approches corporelles », des « douches Vichy » et des « frottements du corps » effectués en majeure partie par des femmes d'origine asiatique<sup>44</sup>. Par exemple, certaines de ces annonces trouvées en ligne ou dans la section « divertissement pour adultes » du *Providence Phoenix's* comprenaient des photos de jeunes femmes d'origine asiatique légèrement vêtues et des phrases aguichantes comme « Beauté de l'Orient », « Nouvelles jeunes asiatiques », « Une femme asiatique alléchante diminuera votre stress » et « Belles asiatiques<sup>45</sup> ». Un agent de police principal de la Division des enquêtes de Providence a formulé un commentaire sur le nombre d'hommes visitant les salons de massage asiatiques : « [L]orsque nous avons envoyé un détective [dans une maison close asiatique] pour se faire faire des propositions, il était 11 h du matin et il attendait en file. Ils étaient pleins à 11 h du matin<sup>46</sup>. »

Le secteur de la prostitution est devenu tellement normalisé que lorsque la police de Providence a perquisitionné une maison de prostitution coréenne, les agents ont trouvé à l'intérieur un guichet automatique permettant aux hommes de retirer de l'argent sur place<sup>47</sup>. Les entreprises et les particuliers pouvaient annoncer ouvertement leurs services, même si bon nombre d'entre eux continuaient d'utiliser des euphémismes et des codes<sup>48</sup>.

Même si le commerce du sexe se trouvait principalement à Providence, il était également présent dans de nombreuses autres villes partout dans l'État<sup>49</sup>. Dans la banlieue de Middletown, où deux salons de massage annonçaient des services et où les clients pouvaient écrire des commentaires en ligne sur la satisfaction de leurs attentes par les femmes, un fonctionnaire de la ville a essayé de maintenir une perception normalisée des maisons de prostitution<sup>50</sup>. Il a demandé à un employé de la ville de ne pas les appeler « maisons de débauche<sup>51</sup> ».

À l'exception de quelques articles d'enquête, aucune recherche sur le commerce florissant du sexe n'a été réalisée à l'époque. Une étude récente non publiée a documenté la croissance du commerce du sexe au Rhode Island pendant la période où la prostitution était décriminalisée<sup>52</sup>. L'étude se fondait sur deux

43 Malinowski, *supra* note 3, A1 (italique supprimé) [TRADUCTION].

44 Voir Amanda Milkovits, *Crackdown Leads to Closing of Providence 'Spas,'* PROVIDENCE J. (28 fév. 2015), <http://www.providencejournal.com/article/20150228/NEWS/150229286>.

45 Annonces, archives des auteurs [TRADUCTION].

46 Rebecca Johnson, *Sex Trafficking and Prostitution in Rhode Island: Brothels Busted*, automne 2005, p. 21 (document de cours non publié, Université du Rhode Island) (archives des auteurs) [TRADUCTION].

47 *Ibid.* p. 24.

48 Melanie Shapiro, *Sex Trafficking and Decriminalized Prostitution in Rhode Island*, avril 2009, p. 54 (thèse de licence non publiée, Université du Rhode Island), <http://digitalcommons.uri.edu/srhonorsprog/135>.

49 *Ibid.* p. 51.

50 Melanie Shapiro, *Media Attention Gets Inspections at Middletown Spa-Brothel*, DIGITALCOMMONS@URI (27 juillet 2009), [https://works.bepress.com/donna\\_hughes/65/](https://works.bepress.com/donna_hughes/65/).

51 *Ibid.*

52 Voir Scott Cunningham et Manisha Shah, *Decriminalizing Indoor Prostitution: Surprising Implications for Sexual Violence and Public Health* (Nat'l Bureau of Econ. Research, Working Paper No. 20281, 2014), <http://papers.nber.org/tmp/10223-w20281.pdf> (indiquant que la décriminalisation de la prostitution en établissement a augmenté la taille du marché de la prostitution en établissement).

sources pour mesurer l'augmentation de la prostitution<sup>53</sup>. Les chercheurs ont compté le nombre d'annonces de « salons de massage » dans le *Providence Phoenix*, un journal hebdomadaire local, du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 31 décembre 2008<sup>54</sup>. La section « divertissement pour adultes » était le principal carrefour pour les annonces de maisons closes asiatiques<sup>55</sup>. On y trouvait aussi des annonces de clubs de danseuses, « d'agences de mannequins », de dominatrices, ainsi que d'autres types de prostitution, mais les chercheurs ne les ont pas comptées dans leur étude<sup>56</sup>. L'étude a révélé que le nombre d'annonces de « salons de massage » avait doublé au cours d'une période de six ans<sup>57</sup>.

Les chercheurs ont également compté le nombre de critiques de la part d'hommes au sujet de prostituées dans *Erotic Review*<sup>58</sup>. Ils ont recueilli 90 000 enregistrements de ce site Web de 1998 à 2008<sup>59</sup>. Ils ont constaté que le nombre de commentaires s'était multiplié par douze pendant la période visée — passant d'une moyenne de 3,6 à 44,8 par semaine<sup>60</sup>. Le nombre d'évaluations de prostituées est passé d'une moyenne de 2,6 à 37,4 par semaine<sup>61</sup>. De 2003 à 2007, il y a eu une augmentation de 200 % du nombre d'évaluations de prostituées sur ce site<sup>62</sup>. En 2009, la police de Providence a estimé qu'il existait environ 40 maisons closes à Providence<sup>63</sup>. On ignore toutefois si elle a compté les clubs de danseuses et les « clubs pour hommes ». Selon les conclusions de M<sup>me</sup> Shapiro, la majeure partie des maisons de prostitution comptées par la police étaient des salons de massage annonçant des femmes d'origine asiatique<sup>64</sup>. Même si la prostitution en établissement n'était pas illégale, de nombreuses autres maisons de prostitution exerçaient leurs activités clandestinement<sup>65</sup>.

Les hommes actifs dans les forums de clients de services sexuels indiquaient qu'ils venaient d'autres États pour acheter des services sexuels au Rhode Island puisqu'ils n'avaient pas peur de s'y faire arrêter. Par exemple, un client de services sexuels d'une ville du Massachusetts, près de la frontière avec le Rhode Island, a écrit ce qui suit : « Aucune raison de visiter [une maison close au Massachusetts] quand tu te trouves à 8 kilomètres de la sécurité du RI.<sup>66</sup> » Un autre client de services sexuels a parlé du Rhode Island comme étant le « paradis des clients<sup>67</sup> ». Un client de services sexuels de New York a écrit : « J'ai décidé de faire les 3 heures de route hier... Très agréable.<sup>68</sup> » Un homme chinois qui faisait escale à

53 *Ibid.* p. 11.

54 *Ibid.*

55 Shapiro, *supra* note 48, p. 54.

56 Cunningham & Shah, *supra* note 52, p. 34.

57 *Ibid.* p. 11.

58 *Ibid.*

59 *Ibid.* p. 12.

60 *Ibid.*

61 *Ibid.*

62 *Voir ibid.* Une version antérieure de cette étude mentionne la hausse de 200 % spécifiquement. *Voir Scott Cunningham & Manisha Shah, Decriminalizing Prostitution: Surprising Implications for Sexual Violence and Public Health*, août 2013, p. 15 (manuscrit inédit), <http://frihetsspartiet.net/dokumenter/decriminalizing-surprising.pdf>.

63 Simmi Aujla et Jennifer Levitz, *Legal Prostitution Under Pressure in Rhode Island*, WALL ST. J., 5 sept. 2009, A5.

64 *Voir* Shapiro, *supra* note 48, p. 51.

65 *Ibid.* p. 52-54.

66 Guest123, *Massage Parlor Reports: Rte IA Wellness AMP in Plainville, USA SEX GUIDE* (23 oct. 2008, 22 h 22), <http://www.usasexguide.info/forum/showthread.php?4067-MassageParlorReports&p=718491&viewfull=1#post718491> [TRADUCTION].

67 DaddysLookin, *Massage Parlor Reports: A New One?*, USA SEX GUIDE (24 oct. 2008, 8 h 32), <http://www.usasexguide.info/forum/printthread.php?t=4067&pp=15&page=137> [TRADUCTION].

68 Torq465, *Massage Parlor Reports: Dt, USA SEX GUIDE* (29 mai 2006, 11 h 45), <http://www.usasexguide.info/forum/showthread.php?4067-Massage-Parlor-Reports/page887> [TRADUCTION].

l'aéroport local a indiqué qu'il avait pris le temps d'aller à Providence pour acheter des services sexuels<sup>69</sup>. M<sup>me</sup> Shapiro a observé de nombreux clients de services sexuels arriver aux maisons de prostitution dans des voitures aux plaques d'immatriculation d'autres États<sup>70</sup>.

La croissance du commerce du sexe a parfois eu une incidence sur d'autres commerces des environs. En 2008, les propriétaires d'un magasin de jouets pour enfants à Middletown, au Rhode Island, ont été expulsés de leur point de vente en raison de la présence d'une maison close à côté de leur magasin<sup>71</sup>. Middletown est une banlieue de taille moyenne du Rhode Island qui est éloignée du secteur de l'industrie du sexe de Providence<sup>72</sup>. La police n'a pas été en mesure de fermer la maison de débauche située à côté du magasin de jouets, et le propriétaire ne voulait pas en évincer les locataires<sup>73</sup>. Les propriétaires du magasin de jouets, qui ont trouvé des accessoires servant à la consommation de drogues dans le stationnement, s'en faisaient pour la réputation de leur commerce destiné aux enfants<sup>74</sup>. De plus, les clients de ces services sexuels confondaient souvent une des propriétaires du magasin, d'origine asiatique, avec les prostituées<sup>75</sup>. Au cours d'un incident angoissant, une femme d'origine asiatique a fui la maison de prostitution et est entrée dans le magasin pour demander de l'aide<sup>76</sup>. Connaissant à peine quelques mots d'anglais, elle a indiqué par des gestes et à l'aide du mot « fuck » (baiser) qu'elle était forcée à se prostituer<sup>77</sup>. Elle a prévenu les propriétaires du magasin du danger que la maison close représentait pour leur petite fille, qui se trouvait souvent avec eux dans le magasin<sup>78</sup>. Les propriétaires l'ont fait attendre à l'arrière du magasin pendant qu'ils appelaient la police, mais lorsqu'ils sont retournés la voir, elle avait disparu<sup>79</sup>.

La plupart des maisons closes asiatiques s'annonçaient comme étant des entreprises conventionnelles, des centres de santé, des spas ou des salons de massage<sup>80</sup>. M<sup>me</sup> Shapiro a constaté de nombreux liens entre les maisons de prostitution et les hommes d'affaires, notamment des avocats, des propriétaires immobiliers, des locataires et des fonctionnaires<sup>81</sup>. Au cours du débat politique relatif à la fin de la prostitution décriminalisée, les auteurs ont souvent entendu des commentaires selon lesquels les hommes d'affaires de l'État appréciaient le grand nombre d'établissements de commerce du sexe puisqu'ils permettaient de rehausser la tenue d'activités économiques à Providence<sup>82</sup>. Les hommes aimaient aller à des réunions et à des conventions au Rhode Island puisqu'ils pouvaient

69 Voir Lao Ma, *Massage Parlor Reports: Asian Fantasies*, USA SEX GUIDE (1<sup>er</sup> fév. 2009, 9 h 01), <http://www.usasexguide.info/forum/showthread.php?p=762696&viewfull=1#post762696>.

70 Shapiro, *supra* note 48, p. 136.

71 Aujla et Levitz, *supra* note 63, A5.

72 Voir R.I. HISTORICAL PRES. COMM'N, *HISTORIC AND ARCHITECTURAL RESOURCES OF MIDDLETOWN, RHODE ISLAND: A PRELIMINARY REPORT I* (1979).

73 Melanie Shapiro et Donna M. Hughes, *Middletown Loses Children's Science Center Due to Inaction Against Brothel*, DIGITALCOMMONS@URI (17 juillet 2009), [https://works.bepress.com/donna\\_hughes/66/](https://works.bepress.com/donna_hughes/66/).

74 *Ibid.*

75 *Ibid.*

76 Melanie Shapiro et Donna M. Hughes, *Asian Woman Fled Brothel in Middletown Last Year*, DIGITALCOMMONS@URI (16 juillet 2009), [https://works.bepress.com/donna\\_hughes/58/](https://works.bepress.com/donna_hughes/58/).

77 *Ibid.*

78 *Ibid.*

79 *Ibid.*

80 Shapiro, *supra* note 48, p. 52.

81 Voir *ibid.* p. 120–46 (traitant des renseignements variés au sujet de diverses maisons closes, notamment la propriété, l'enregistrement et l'histoire).

82 Voir Johnson, *supra* note 46, p. 25.

acheter des services sexuels légalement pendant leur séjour dans l'État<sup>83</sup>. Un chroniqueur du *Providence Journal* a indiqué que la prostitution était le « secteur au noir de l'économie de l'État<sup>84</sup> ». Ces liens ont montré que le commerce du sexe était une source de revenu pour les hommes d'affaires et les fonctionnaires plus conventionnels, et même bien connus.

Bon nombre des maisons de prostitution ont engagé les mêmes avocats pour qu'ils leur servent d'agents autorisés et les défendent dans les cas d'infractions relatives aux permis et aux codes du bâtiment et de la santé<sup>85</sup>. Un des avocats effectuait des transactions immobilières avec le propriétaire d'une des maisons de prostitution<sup>86</sup>. Un ancien maire de Providence était propriétaire d'au moins un immeuble avec des installations louées à une maison de prostitution—une maison close qui a fait l'objet d'une grande enquête fédérale sur la migration clandestine et la traite de personnes à des fins sexuelles<sup>87</sup>. Même si de nombreuses personnes considéraient les maisons closes asiatiques comme étant séparées de la collectivité ordinaire, des gens d'affaires de la région travaillaient avec des entreprises du commerce du sexe et tiraient profit de ce dernier<sup>88</sup>.

Le contexte commercial ouvert à la prostitution attirait des entreprises du commerce du sexe, des proxénètes, des maquerelles, des trafiquants, ainsi que le crime organisé<sup>89</sup>. Les maisons de prostitution asiatiques ont fait l'objet de quelques recherches sur la prostitution décriminalisée<sup>90</sup>. Il n'existe aucune autre recherche contemporaine ou historique sur d'autres types de prostitution, notamment la prostitution qui a lieu dans les clubs de danseuses, les clubs privés, les hôtels et les maisons de prostitution résidentielles. Après l'adoption des nouvelles lois sur la prostitution et la traite des personnes, les trafiquants sexuels arrêtés disaient à la police qu'ils venaient de l'extérieur de l'État et qu'ils avaient emmené leurs victimes avec eux parce que la prostitution en établissement était légale au Rhode Island<sup>91</sup>.

#### B. *Augmentation du nombre de maisons closes asiatiques*

Les maisons de prostitution ont poussé comme des champignons lorsque les propriétaires ont réalisé que le Rhode Island n'avait pas de lois interdisant et réglementant la prostitution en établissement<sup>92</sup>. Parallèlement, les clients de services sexuels ont eu vent de la décriminalisation de la prostitution, et la demande en établissement a explosé<sup>93</sup>. L'augmentation la plus visible a eu lieu dans les maisons de prostitution asiatiques<sup>94</sup>. Le commandant de la Division des enquêtes du service de police de Providence a commenté l'augmentation du nombre de maisons de prostitution asiatiques de 1999 à 2005 et la nature de leurs activités :

83 Melanie Shapiro et Donna M. Hughes, *Behavior and Attitudes of Johns*, DIGITALCOMMONS@URI (12 sept. 2009), [https://works.bepress.com/donna\\_hughes/59/](https://works.bepress.com/donna_hughes/59/).

84 Edward Fitzpatrick, *Prostitution Has No Place in R.I. Economy*, PROVIDENCE J. (15 jan. 2009, 9 h 06), <http://archive.li/KQJ9T> [TRADUCTION].

85 Voir Shapiro, *supra* note 48, p. 120–46 (liste des agents enregistrés pour le commerce du sexe).

86 *Ibid.* p. 66.

87 Voir Lynn Arditi, *Providence Journal: "Paolino Versus the Spa,"* KELLY & MANCINI, P.C. (2 déc. 2009), <http://kellymancini.com/paolino-versus-the-spa/>; voir également Affidavit of Won Yoon, p. 12–13, United States v. Kim, No. 1:06-cr-00605-CBA-RLM (E.D.N.Y. 14 août 2006).

88 Voir Shapiro, *supra* note 48, p. 55–56.

89 Voir Amanda Milkovits, *Two Men Indicted for Trafficking in Providence, N. Providence*, PROVIDENCE J., 11 déc. 2010, A4.

90 Voir Shapiro, *supra* note 48, p. 51.

91 Voir Milkovits, *supra* note 89, A4.

92 W. Zachary Malinowski, *Busloads Come to Providence for New England's 'XXX' Haven*. (*The Providence Journal*), HIGHBEAM RES. (2 mai 2002), <https://www.highbeam.com/doc/1G1-85599917.html>.

93 *Ibid.*

94 Shapiro, *supra* note 48, p. 51.



« À Providence [...] un certain nombre de ce que l'on appelle des "salons de massage orientaux" sont apparus. [Également à] Johnston [et à] Cranston, mais surtout à Providence. Chacun d'entre eux, d'après mon expérience, emploie des femmes coréennes dans ces soi-disant salons de massage, qui ne sont pas réellement des salons de massage. Ce sont des maisons de débauche [Elles] offrent des services sexuels en échange d'argent; c'est donc de la [sic] prostitution<sup>95</sup> ».

M<sup>me</sup> Shapiro a documenté l'augmentation du nombre de maisons de prostitution asiatiques de 1998 à 2009<sup>96</sup>. Elle a constaté qu'en 1998, il y avait deux ou trois maisons de prostitution<sup>97</sup>. En 2006, soit huit ans plus tard, il y en avait de dix à douze<sup>98</sup>. À la fin de 2008, on en comptait vingt-deux<sup>99</sup>. Par la suite, pendant une période d'à peine cinq mois, soit de janvier à avril 2009, dix nouvelles maisons de prostitution ont vu le jour, portant ainsi le total à 31<sup>100</sup>. Cette augmentation rapide et accélérée a eu lieu en même temps que les médias traitaient de la prostitution décriminalisée.

### C. *Crime organisé et établissements du commerce du sexe*

Des crimes allant d'agressions, d'esclavage sexuel ou de meurtres, à l'extorsion et au racket ont eu lieu en lien avec le commerce du sexe décriminalisé au Rhode Island. Ils étaient commis par des criminels indépendants, des groupes mafieux régionaux et des réseaux internationaux de crime organisé.

Avant même l'adoption de la Trafficking Victims Protection Act en 2000 et les campagnes de sensibilisation au sujet de la traite des personnes qui s'en sont suivies<sup>101</sup>, des agents de police du Rhode Island qui étaient en contact avec des entreprises du commerce du sexe ont reconnu les conditions proches de l'esclavage dans lesquelles les femmes vivaient et travaillaient<sup>102</sup>.

En 1998, la police de Providence a perquisitionné une maison close asiatique qui se faisait passer pour un centre de santé<sup>103</sup>. Les autorités policières ont exposé la nature frauduleuse de l'entreprise lorsqu'elles ont constaté que les appareils d'exercice de l'établissement n'étaient pas branchés<sup>104</sup>. Au cours de la perquisition, les agents ont saisi 14 000 \$ et un sac de préservatifs roses<sup>105</sup>. Le commandant de la Division des services spéciaux de la police de Providence a déclaré ce qui suit : « C'était comme de l'esclavage. . . . [Les femmes] travaillaient de 16 à 18 heures par jour. Elles n'étaient pas payées. Elles n'obtenaient que des pourboires.<sup>106</sup> » L'enquête a révélé que les trafiquants emmenaient leurs victimes de l'Asie du Sud-

95 Johnson, *supra* note 46, p. 18-19 [TRADUCTION].

96 Shapiro, *supra* note 48, p. 51.

97 *Ibid.*

98 *Ibid.*

99 *Ibid.*

100 *Ibid.*; Melanie Shapiro et Donna M. Hughes, *Brothel List by Senate District, Rhode Island, May 2009*, DIGITALCOMMONS@URI (31 mai 2009), [https://works.bepress.com/donna\\_hughes/61/](https://works.bepress.com/donna_hughes/61/).

101 *Trafficking Victims Protection Act*, FIGHT SLAVERY NOW! (29 nov. 2009), <https://fightslaverynow.org/why-fight-there-are-27-million-reasons/the-law-and-trafficking/trafficking-victims-protection-act/trafficking-victims-protection-act/>.

102 Jonathan D. Rockoff, *Police Allege Club Was a Brothel; the Providence Police Say That Women from Southeast Asia Were Brought to Club Osaka to Work as Prostitutes to Pay Off Their Passage to the United States*, PROVIDENCE J., 24 nov. 1998, B1.

103 *Ibid.*

104 *Ibid.*

105 *Ibid.*

106 *Ibid* [TRADUCTION].

Est à Flushing, New York, et les transportaient ensuite jusqu'à Providence<sup>107</sup>. Les trafiquants forçaient les femmes à payer leurs frais de déplacement et de séjour, et ne leur permettaient que de garder les pourboires<sup>108</sup>. La police a remarqué qu'une des femmes avait des traces de brûlures de cigarettes sur son avant-bras, un signe possible de torture<sup>109</sup>.

En 2005, le chef de la Division des enquêtes de la police de Providence a commenté ce qu'il avait observé dans les maisons closes asiatiques :

« Les Coréennes ont des connaissances limitées de l'anglais et aucun soutien de la part de leur famille ou d'amis. Elles sont isolées; elles habitent et mangent dans ces établissements. Tout leur est fourni. Toutefois, elles ne sont pas autorisées à sortir [I] me semble qu'elles y sont retenues et ne sont pas libres de quitter. Elles sortent toutefois pour aller au magasin ou promener un chien. Elles y vont généralement à deux. Mais où vont-elles? [...] Elles n'ont pas de pièce d'identité [sic] sur elles. Elles n'amènent que de petites quantités d'argent [...] Lorsque je vois des filles qui sont surveillées, transportées, à qui on dit quoi faire, de qui on s'occupe, je crois qu'il existe un certain type de confinement<sup>110</sup>. »

Prenant de plus en plus conscience de la possible traite de femmes dans les maisons closes asiatiques, la police de Providence a voulu parler aux femmes et leur offrir des services plutôt que de les arrêter<sup>111</sup>. Comme le chef de la Division des enquêtes l'a expliqué : « Nous nous sommes rendus à l'Institut international et nous avons demandé à une femme d'origine coréenne de traduire pour nous [pendant la perquisition]. [L'interprète] semblait bouleversée de voir [des femmes de son pays] piégées dans cette situation<sup>112</sup> ». Elle a également expliqué les nombreux défis à relever pour aider les femmes dans les maisons closes asiatiques. Elle a dit à la police : « [Les femmes d'origine asiatique dans les maisons closes] ne vous parleront pas facilement et volontairement parce que les femmes dans mon pays ne sont pas aussi valorisées que les hommes. Elles sont soumises et occupent un rôle différent [...] <sup>113</sup> ».

M<sup>me</sup> Shapiro a constaté que les femmes dans les maisons de prostitution étaient souvent déplacées d'un État à l'autre, dans le cadre d'un réseau élargi<sup>114</sup>. Elles se trouvaient généralement à un endroit pendant quelques semaines ou quelques mois<sup>115</sup>. Le chef de la Division des enquêtes de la police de Providence a fait la même observation concernant une maison de prostitution qu'ils avaient perquisitionnée, laquelle était « probablement le plus grand salon de massage de l'État<sup>116</sup> ». À la suite d'une perquisition dans la maison de prostitution, il a affirmé :

« Nous nous y sommes rendus hier [...] Il y avait six filles, dont trois que je connaissais de rencontres antérieures là-bas. Je ne connaissais pas les trois autres et j'ai appris qu'elles s'y trouvaient depuis seulement trois jours. L'une d'entre elles venait de la Géorgie, les autres venaient de New York et du New Jersey. L'une d'entre elles n'avait pas de pièces d'identité; une autre avait des devises coréennes mélangées avec ses dollars américains. Leurs bagages étaient faits—elles sont toujours prêtes à partir. Elles ne

107 *Ibid.*

108 *Ibid.*

109 *Ibid.*

110 Johnson, *supra* note 46, p. 19-20 [TRADUCTION].

111 *Ibid.* p. 25-26, 29.

112 *Ibid.* p. 22 [TRADUCTION].

113 *Ibid.* [TRADUCTION].

114 Shapiro, *supra* note 48, p. 60, 74-75.

115 *Ibid.* p. 59.

116 Johnson, *supra* note 46, p. 19 [TRADUCTION].

s'installent pas et ne restent pas longtemps. Elles vont d'un endroit à l'autre. Est-ce de la traite? Il me semble [que oui]<sup>117</sup> ».

Pendant la perquisition, la police a trouvé une femme d'origine asiatique sur un divan avec une grave infection au pied non traitée<sup>118</sup>. Ils l'ont amené à l'hôpital pour la faire traiter<sup>119</sup>.

Plusieurs maisons closes asiatiques faisaient également partie d'un réseau régional de crime organisé avec des liens internationaux<sup>120</sup>. En 2006, deux maisons de prostitution du Rhode Island ont fait l'objet d'une enquête fédérale concernant la traite de femmes en provenance de la Corée et destinée au Nord-Est des États-Unis<sup>121</sup>. Le réseau régional de maisons de prostitution, qui s'étendait du Massachusetts à la Géorgie, était géré à partir d'une base à New York.<sup>122</sup> Grâce à de l'écoute électronique, des enquêteurs ont pris une gérante d'une maison de débauche du Rhode Island en train de commander des femmes possédant des cartes vertes pour sa maison de prostitution<sup>123</sup>.

Les trafiquants du réseau obligeaient les femmes à se prostituer<sup>124</sup>. Ils ciblaient des femmes en Corée souhaitant se rendre aux États-Unis pour travailler dans le but d'aider leur famille<sup>125</sup>. Les trafiquants utilisaient des documents légaux ou frauduleux pour faire immigrer les femmes<sup>126</sup>. Dans certains cas, ils introduisaient clandestinement les femmes dans le pays<sup>127</sup>. Les trafiquants chargeaient des frais exagérés pour le déplacement, la nourriture et l'hébergement des femmes dans les maisons de prostitution<sup>128</sup>. Les femmes devaient généralement vivre dans des conditions sordides<sup>129</sup>. Le U.S. Attorney's Office a indiqué ce qui suit : « Dans certains cas, les femmes étaient menacées ou amenées à croire que si elles quittaient la prostitution avant de rembourser leurs dettes, elles seraient renvoyées aux forces de l'ordre ou aux services d'immigration, ou que leur famille en Corée serait blessée<sup>130</sup> ».

Dans le cadre d'une enquête régionale, les agents fédéraux ont arrêté 31 personnes, fermé 20 maisons de prostitution et libéré 70 femmes<sup>131</sup>. Cet exemple montre que les maisons de prostitution au Rhode Island faisaient partie de réseaux de crime organisé à grande échelle de migration clandestine et de traite de personnes.

Au fur et à mesure que la sensibilisation s'est accrue au sujet de la traite de femmes d'origine asiatique à des fins sexuelles, le *Providence Journal* est devenu une voix forte et cohérente contre la prostitution décriminalisée<sup>132</sup>. Les éditoriaux

117 *Ibid.* p. 19-20 [TRADUCTION].

118 Phillip Gara, *Managers of Spa Prostitution Fronts Arrested for Unlicensed Massage*, BROWN DAILY HERALD (28 nov. 2005), <http://www.browndailyherald.com/2005/11/28/managers-of-spa-prostitution-fronts-arrested-for-unlicensed-massages/>.

119 *Ibid.*

120 Voir Rockoff, *supra* note 102, B1.

121 Voir Affidavit of Won Yoon, *supra* note 87, p. 3, 6, 12-13.

122 *Ibid.* p. 6-7.

123 *Ibid.* p. 12.

124 Voir *ibid.*, Press Release, U.S. Attorney's Office, E. Dist. of N.Y., 31 Korean Nationals Arrested Throughout the Northeastern United States in Federal Human Trafficking Case, 16 août 2006, p. 7 <https://www.justice.gov/archive/usaonye/pr/2006/2006Aug16.html>.

125 Voir Press Release, U.S. Attorney's Office, E. Dist. of N.Y., *supra* note 124.

126 Voir *ibid.*; Affidavit of Won Yoon, *supra* note 87, p. 6.

127 Voir Press Release, U.S. Attorney's Office, E. Dist. of N.Y., *supra* note 124.

128 See Shapiro, *supra* note 48, p. 60-61.

129 See *ibid.* p. 61.

130 Voir Press Release, U.S. Attorney's Office, E. Dist. of N.Y., *supra* note 124 [TRADUCTION].

131 Amanda Milkovits, *Federal Sweep Shatters City Spa*, PROVIDENCE J., 18 août 2006, B1.

132 Voir, Edward Achorn, *One Business R.I. Can Do Without*, PROVIDENCE J., 10 avril 2007, B5.

du *Journal* condamnaient fréquemment l'exploitation des femmes dans les maisons de prostitution et réclamaient de nouvelles lois sur la prostitution<sup>133</sup>. L'éditeur délégué des éditoriaux a écrit au sujet des conditions dans lesquelles vivaient les femmes dans les maisons de prostitution asiatiques :

« [Elles sont] emprisonnées dans des maisons de prostitution malpropres, jour et nuit, et craignent d'être battues ou tuées si elles essaient de partir [E]lles servent les hommes avec leur corps du réveil au coucher. Elles dorment sur des matelas souillés et cuisinent avec des réchauds Sterno dans une pièce arrière. Elles sont essentiellement des esclaves<sup>134</sup> ».

Le commerce du sexe à haut profit était également la cible d'extorsion par des groupes du crime organisé<sup>135</sup>. Le principal groupe italien du crime organisé de la Nouvelle-Angleterre — La Cosa Nostra — est établi au Rhode Island<sup>136</sup>. Ce réseau mafieux se livre depuis des décennies à des activités criminelles dans les clubs de danseuses de Providence<sup>137</sup>. Les clubs de danseuses de Providence étaient des lieux de rencontre connus pour les chefs de la mafia<sup>138</sup>.

Au milieu des années 1990, des membres de la famille Patriarca de La Cosa Nostra, y compris un homme de main violent connu, ont ciblé un homme d'affaires de la région et un propriétaire de restaurant pour extorsion<sup>139</sup>. Ils ont utilisé le sous-sol du *Satin Doll*, un club de danseuses de Providence, pour menacer et battre l'homme d'affaires<sup>140</sup>. En 1995, le procureur des États-Unis au Rhode Island a accusé trois hommes d'extorsion<sup>141</sup>. Trois danseuses du club ont été témoins de l'incident<sup>142</sup>. On appelait l'homme de main « l'un des truands les plus cruels jamais connus dans les rues du Rhode Island<sup>143</sup> ». Lors de son procès, les danseuses ont témoigné<sup>144</sup>. Deux d'entre elles étaient tellement effrayées qu'elles ont pleuré et refusé de pointer le doigt vers lui dans la salle d'audience. La troisième femme a mal identifié l'homme de main lorsqu'on lui a demandé de le faire<sup>145</sup>. Il a été condamné à la prison à vie<sup>146</sup>.

En 2011 et en 2012, une enquête fédérale menée dans plusieurs États sur le crime organisé a abouti à des accusations contre 127 personnes de sept familles criminelles dans quatre États du Nord-Est du pays<sup>147</sup>. Selon Eric Holder, procureur général des États-Unis, le grand coup porté par les autorités a été « la plus grande opération d'une journée contre la mafia dans l'histoire du FBI, tant pour le nombre

133 Voir par exemple, *ibid.*

134 *Ibid* [TRADUCTION].

135 Press Release, U.S. Attorney's Office, Dist. of R.I., Longtime Rhode Island Mob Boss, Associate Among 91 Leaders, Members, and Associates of La Cosa Nostra Families in Four Districts Charged with Racketeering and Related Federal Crimes, Including Murder and Extortion: 127 Individuals Charged in Providence; Brooklyn, N.Y.; Manhattan, N.Y.; and Newark, N.J. (20 jan. 2011), <https://archives.fbi.gov/archives/boston/press-releases/2011/bs012011a.htm>.

136 *Ibid.*

137 Malinowski, *supra* note 3, A1.

138 *Ibid.*

139 Tom Mooney, *Ouimette Accused of Shakedowns; The Mobster and Two Others Are Charged with Demanding Cash from Two Businessmen*, PROVIDENCE J., 21 mars 1995, A1.

140 *Ibid.*

141 *United States v. DeLuca*, 137 F.3d 24, 30 (1st Cir. 1998); *United States v. DeLuca*, 945 F. Supp. 409, 411 (D.R.I. 1996).

142 W. Zachary Malinowski, *Mobsters Ouimette, DeLuca Are Convicted of Extortion Facing Life in Prison, Ouimette Tells Reporters: 'Just Another Day'*, PROVIDENCE J., 27 oct. 1995, A1.

143 W. Zachary Malinowski, *Three Strikes and He's in*, PROVIDENCE J., 2 fév. 1996, A1 [TRADUCTION].

144 *Ibid.*

145 *Ibid.*

146 *Ibid.*

147 WPRI, *Mafia Bust Charged 127 People - 6pm Version*, YOUTUBE (20 janvier 2011), <https://www.youtube.com/watch?v=mCH8eAb8CoA>.

d'accusés arrêtés que pour la portée de l'activité criminelle<sup>148</sup> ». Les forces de l'ordre ont accusé les chefs et les membres de La Cosa Nostra, y compris la famille Patriarca de la Nouvelle-Angleterre, de racket et d'extorsion; ces derniers obligeaient les clubs de danseuses de Providence à leur verser de 2 000 à 6 000 \$ par mois en échange de « protection »<sup>149</sup>. Les enquêteurs fédéraux ont estimé que les groupes du crime organisé avaient extorqué entre 800 000 \$ et 1,5 million \$ à des clubs de danseuses de Providence, notamment le Satin Doll, le Cadillac Lounge, le Cheaters, le Club Desire et The Foxy Lady<sup>150</sup>.

Selon l'inculpation fédérale, le complot de racket au Rhode Island remontait au milieu des années 1980<sup>151</sup>. La famille criminelle Gambino établie à New York avait comploté avec la famille Patriarca pour extorquer de l'argent aux clubs de danseuses du Rhode Island en échange de protection<sup>152</sup>. Eric Holder, procureur général des États-Unis, a décrit les membres de La Cosa Nostra comme étant « parmi les criminels les plus dangereux de notre pays<sup>153</sup> ».

Au Rhode Island, les chefs antérieurs et en fonction des familles criminelles de la Nouvelle-Angleterre appartenant à La Cosa Nostra ont été condamnés et emprisonnés<sup>154</sup>. Au total, neuf dirigeants, sous-patrons ou membres de ce groupe de crime organisé au Rhode Island ont été reconnus coupables d'extorsion à des entreprises du divertissement pour adultes de l'État<sup>155</sup>.

Ces cas montrent que les maisons de prostitution étaient souvent dirigées par des réseaux du crime organisé<sup>156</sup>, et les clubs de danseuses, où il y avait de la prostitution<sup>157</sup>, étaient souvent ciblés par les groupes du crime organisé pour extorsion. La prostitution décriminalisée a facilité le fonctionnement de réseaux criminels et a rendu le commerce du sexe une cible facile pour les groupes traditionnels du crime organisé.

#### D. Meurtres, agressions et vols à main armée

Les femmes pratiquant la prostitution sont souvent victimes de crimes violents par des hommes autres que les proxénètes et les trafiquants<sup>158</sup>. Elles sont la cible de vols puisqu'elles ont souvent de l'argent sur elles et qu'il est peu probable qu'elles signalent les vols à la police<sup>159</sup>.

148 *Ibid* [TRADUCTION].

149 *Voir* Press Release, Office of Pub. Affairs, U.S. Dep't of Justice, New England Crime Boss Sentenced to 78 Months in Federal Prison (14 nov. 2012), <https://www.justice.gov/opa/pr/new-england-crime-boss-sentenced-78-months> -federal-prison; Press Release, U.S. Attorney's Office, Dist. of R.I., *supra* note 135; *voir également* W. Zachary Malinowski, *Mobster Enters Plea in Racketeering Conspiracy*, PROVIDENCE J., 23 fév. 2012, A5.

150 Laura Crimaldi, *Ex-NE Mob Boss Gets 5 1/2 Years in RI Strip Club Plot*, MASS LIVE (May 11, 2012), [http://www.masslive.com/news/index.ssf/2012/05/ex-ne\\_mob\\_boss\\_luigi\\_baby\\_shac\\_1.html](http://www.masslive.com/news/index.ssf/2012/05/ex-ne_mob_boss_luigi_baby_shac_1.html).

151 Third Superseding Indictment at 5–6, *United States v. Dinunzio*, No. 11-004-02S (D.R.I. 22 sept. 2011).

152 *Voir* Press Release, Office of Pub. Affairs, U.S. Dep't of Justice, Alleged Acting New England Crime Boss Anthony Dinunzio Charged in Racketeering and Extortion Conspiracy (25 avril 2012), <https://www.justice.gov/opa/pr/alleged-acting-new-england-crime-boss-anthony-dinunzio-charged-racketeering-and-extortion>; *voir également* Jess Bidgood, *Man Said to Be Acting Head of New England Mob is Held*, N.Y. TIMES, 26 avril 2012, A14.

153 WPRI, *supra* note 147 [TRADUCTION].

154 Press Release, Office of Pub. Affairs, U.S. Dep't of Justice, *supra* note 149.

155 *Ibid*.

156 *Voir par exemple*, Sentencing Memorandum, *United States v. Kim*, p. 2, No. 1:06-cr-00605-CBA-RLM (E.D.N.Y. 3 mars 2007) (No. 141) (indiquant que le défendeur « était membre d'une grande conspiration qui dirigeait des maisons closes sur la côte est » depuis deux ans).

157 Melanie Shapiro, *Prostitution at the Strip-Clubs in Providence*, DIGITALCOMMONS@URI (7 août 2009), [https://works.bepress.com/donna\\_hughes/101/](https://works.bepress.com/donna_hughes/101/).

158 *Voir* WARWICK POLICE DEP'T, NARRATIVE FOR SERGEANT ROBERT E AVIZINIS NO. 09-10479, p. 2–3 (2009).

159 *Ibid*.

Les tueurs en série ciblent souvent les prostituées puisqu'elles sont vulnérables et que certains hommes ressentent une haine particulière envers elles<sup>160</sup>. Au Rhode Island, entre 2003 et 2004, Jeffrey S. Mailhot a tué trois prostituées<sup>161</sup>. Même si M. Mailhot fréquentait un club de danseuses local de façon régulière, il choisissait ses victimes dans la rue dans un secteur connu pour la prostitution dans la ville de Woonsocket<sup>162</sup>. Il a étranglé les trois femmes dans son appartement, les a démembrées avec une égoïne et a jeté leur corps dans des sacs à ordures dans les poubelles de la ville<sup>163</sup>. Les chercheurs ont trouvé des parties du corps d'une des victimes dans la décharge locale<sup>164</sup>.

M. Mailhot a également agressé et étranglé deux autres femmes, qui ont réussi à s'échapper<sup>165</sup>. Une des survivantes a affirmé que M. Mailhot n'a rien fait pour lui faire peur « jusqu'à ce [qu'ils] arrivent chez lui<sup>166</sup> ». Elle a ajouté :

« Rien n'indique [sic] si que je suis une prostituée ou si je marche dans la rue [...] Trois de mes amies sont mortes maintenant [...] Et ça aurait pu être moi [...] Le fait que nous ayons des problèmes de drogues ne fait pas de nous de mauvaises personnes<sup>167</sup>. »

Le corps d'une femme a été trouvé dans une décharge locale<sup>168</sup>. Les corps des deux autres femmes n'ont jamais été retrouvés<sup>169</sup>. Lorsqu'il a été arrêté en 2004, M. Mailhot a avoué avoir assassiné trois femmes. Il a écopé d'une peine de prison à vie. M. Mailhot n'est pas la seule personne à avoir attaqué des prostituées dans Woonsocket—les prostituées du secteur étaient ciblées par de nombreux malfaiteurs<sup>170</sup>. Par exemple, une des femmes assassinées par M. Mailhot avait été enlevée et battue par un autre homme auparavant<sup>171</sup>.

Au printemps 2009, il y a eu deux attaques graves et tentatives de vols de prostituées largement couvertes par les médias<sup>172</sup>. La première était une tentative de vol dans un hôtel de Warwick par Philip Markoff—connu sous le nom de « tueur de Craigslist »<sup>173</sup>. À Boston, Markoff avait volé des prostituées pour rembourser ses dettes de jeu<sup>174</sup>. Il a assassiné une femme et en a agressé au moins une autre. Il existe des preuves indiquant qu'il a aussi volé d'autres victimes<sup>175</sup>.

160 Kenna Quinet, *Prostitutes as Victims of Serial Homicide: Trends and Case Characteristics, 1970-2009*, 15 HOMICIDE STUD. 74, 81–82 (2011).

161 Cynthia Needham, *Guilty Pleas End Ordeal - Court Hears How Mailhot Dismembered 3 Women*, PROVIDENCE J., 16 fév. 2006, A1.

162 Cynthia Needham, *Woonsocket Man Indicted on 3 Counts of Murder*, PROVIDENCE J., 11 déc. 2004, A3.

163 Needham, *supra* note 161, A1.

164 Cynthia Needham, *An Awful Search: Digging in the Dump for Body Parts*, PROVIDENCE J., 19 sept. 2004, A1.

165 Voir Cynthia Needham, *On Tape, Mailhot Describes Killings*, PROVIDENCE J., 23 fév. 2006, B1.

166 Tom Mooney, *She Survived Encounter with Suspect*, PROVIDENCE J., 21 juillet 2004, A1 [TRADUCTION].

167 *Ibid* [TRADUCTION].

168 Cynthia Needham, *The Mailhot Chronology*, PROVIDENCE J., 16 février 2006, C1.

169 Cynthia Needham, *supra* note 161, A1.

170 Voir Cynthia Needham, *Victim's Slaying Forces State to Drop Charges*, PROVIDENCE J., 20 juillet 2005, D4 (décrivant un cas dans lequel une prostituée a été victime de deux crimes violents célèbres; le deuxième étant son meurtre par Jeffrey S. Mailhot).

171 *Ibid*.

172 Voir *Accused Craigslist Killer Faces Charges in Rhode Island*, CNN (4 mai 2009), <http://www.cnn.com/2009/CRIME/05/04/craigslist.hotel.assault/>; Debra Cassens Weiss, *Lawyer Tells Police She Was Assaulted While Working as an Escort*, ABA J.: DAILY NEWS (6 mai 2009, 11 h 22), [http://www.abajournal.com/news/article/lawyer\\_tells\\_police\\_she\\_was\\_assaulted\\_while\\_working\\_as\\_an\\_escort](http://www.abajournal.com/news/article/lawyer_tells_police_she_was_assaulted_while_working_as_an_escort).

173 Karen Lee Ziner, *A Close Call with Craigslist Killer*, PROVIDENCE J., 1er avril 2011, A1.

174 Michele McPhee et al., *Police Say Craigslist Killer Owed Gambling Debts*, ABC NEWS (21 avril 2009), <http://abcnews.go.com/GMA/story?id=7387628&page=1>.

175 Beverly Ford et Helen Kennedy, *Suspected 'Craigslist Killer' Phillip Markoff Charged with Assault of a Stripper in Rhode Island*, N.Y. DAILY NEWS (4 mai 2009), <http://www.nydailynews.com/news/suspected-craigslist-killer-phillip-markoff-charged-assault-stripper-rhode-island-article-1.377718>.

Au Rhode Island, M. Markoff a tenté de voler une femme sous la menace d'une arme dans une chambre d'hôtel de Warwick<sup>176</sup>. La victime et son mari, qui avait déjà été arrêté pour entremetteur (proxénétisme), voyageaient du Nevada au Rhode Island chaque mois pour travailler dans les clubs de danseuses<sup>177</sup>. La victime dansait au Cadillac Lounge, un club local, et offrait des services sexuels à l'hôtel Warwick en se faisant appeler la « petite bombe blonde sexxy »<sup>178</sup>.

M. Markoff a été arrêté peu après son attaque contre cette femme<sup>179</sup>. Le procureur général du Rhode Island et le département de la police de Warwick ont déposé un mandat d'arrêt contre lui<sup>180</sup>. Il s'est suicidé avant son procès<sup>181</sup>.

Cette affaire a montré le contexte dangereux créé par la prostitution décriminalisée. Les proxénètes et les prostituées se rendaient au Rhode Island pour tirer parti de l'absence de lois contre la prostitution en établissement; parallèlement, la prostitution décriminalisée attirait également des prédateurs comme M. Markoff.

Moins de trois semaines après la tentative de vol du tueur de Craigslist, une avocate qui opérait un « service de rencontre » et qui se prostituait s'est fait attaquer sous la menace d'un couteau lors d'une tentative de vol à Providence<sup>182</sup>. L'homme l'a attaqué après qu'elle se soit rendue chez lui<sup>183</sup>. Elle s'est échappée en lui vaporisant des produits chimiques dans les yeux<sup>184</sup>. L'homme avait un dossier chargé en matière d'agressions, de toxicomanie et de possession d'armes qui remontait à 1993<sup>185</sup>.

Alors que l'anarchie et la violence entourant la prostitution augmentaient, la police a appris que des proxénètes menaient des activités liées au commerce du sexe dans des chambres d'hôtel et qu'ils portaient des armes sur eux pour se protéger<sup>186</sup>. Dans une chambre d'hôtel de Warwick, un proxénète, qui était un criminel condamné, a été retrouvé avec un fusil de chasse de calibre 12<sup>187</sup>. Il a affirmé qu'il en avait besoin en raison de son « mode de vie » et pour protéger ses femmes<sup>188</sup>.

L'industrie du sexe florissante au Rhode Island et la nature non réglementée de la prostitution en établissement attiraient des prédateurs qui ciblaient les femmes dans l'industrie du sexe. Les affaires de tentatives de vols et d'agressions envers les prostituées inquiétaient de plus en plus les autorités policières et le grand

176 WARWICK POLICE DEP'T, SUPPLEMENTAL NARRATIVE FOR OFFICER JEDIDIAH D PINEAU NO. 09-10479, p. 1-2 (2009); Ziner, *supra* note 173, A1.

177 Voir Ziner, *supra* note 173, A1; voir également WARWICK POLICE DEP'T, SUPPLEMENTAL NARRATIVE FOR DETECTIVE JAMES M. MEDEIROS NO. 09-10479, p. 1 (2009).

178 Voir Ziner, *supra* note 173, A1; Maureen Orth, *Killer@Craigslist*, VANITY FAIR (31 août 2009, 12 h), <http://www.vanityfair.com/culture/2009/10/craigslist-murder200910>.

179 Voir Orth, *supra* note 178 (indiquant que la tentative de vol de Warwick a eu lieu six jours après le 10 avril, c.-à-d., le 16 avril, et que l'arrestation a eu lieu le 20 avril).

180 Tom Mooney, *R.I. Brings Charges Against Craigslist Suspect*, PROVIDENCE J., 5 mai 2009, A1.

181 Stephen Singer, *Craigslist Killer Suspect Philip Markoff Found Dead*, CHRISTIAN SCI. MONITOR (16 août 2010), <http://www.csmonitor.com/From-the-news-wires/2010/0816/Craigslist-killer-suspect-Philip-Markoff-found-dead>.

182 Amanda Milkovits, *Providence Man Threatened Escort with Knife, Police Say*, PROVIDENCE J., 5 mai 2006, A10.

183 Weiss, *supra* note 172.

184 Voir Milkovits, *supra* note 182, A10.

185 Voir *ibid.* (indiquant que le dossier criminel de l'auteur remontait à plus de vingt ans au moment du délit).

186 Voir Press Release, Peter F. Neronha, U.S. Attorney's Office, Dist. of R.I., Convicted Felon Who Armed Himself Because of His "Lifestyle" Sentenced to 70 Months in Prison on Firearm Charge (30 nov. 2010), [https://www.justice.gov/archive/usao/ri/news/2010/nov2010/lombardi\\_sentence.html](https://www.justice.gov/archive/usao/ri/news/2010/nov2010/lombardi_sentence.html).

187 *Ibid.*

188 *Ibid.*

public<sup>189</sup>. La prostitution étant une activité non réglementée, les policiers et les fonctionnaires n'avaient aucun pouvoir pour prendre des mesures proactives en vue de freiner la montée de la prostitution et de la violence qui l'entoure. Ils ne pouvaient que répondre à une telle violence après que les faits se soient produits.

*E. Adolescentes employées légalement dans des clubs de danseuses*

Pendant que les habitants du Rhode Island découvraient les crimes cachés par la prostitution décriminalisée et la façon dont le commerce prospère du sexe attirait des criminels violents, on apprenait qu'un autre type de divertissement sexuel commercial avait lieu sans réglementation, soit celui d'adolescentes qui dansaient dans des clubs de danseuses.

En juin 2009, le service de police de Providence a répondu à un appel concernant de la violence conjugale et a trouvé une fugueuse de seize ans avec des blessures au visage et à la tête<sup>190</sup>. Son petit ami de 40 ans, qui était probablement son proxénète, l'avait agressée<sup>191</sup>. On a ensuite appris qu'il était un fugitif recherché par la justice au Massachusetts<sup>192</sup>. La victime avait une fausse pièce d'identité sur elle et travaillait comme danseuse dans un club de danseuses populaire<sup>193</sup>.

Le technicien en soins médicaux d'urgence de Providence qui a répondu à l'appel a écrit ce qui suit au sujet de la victime :

« Une jeune fille s'est fait frapper au visage il y a quelques jours. Elle se tenait debout à l'extérieur de sa [maison à trois étages], avec la lèvre inférieure en sang. Elle m'a offert de l'argent parce qu'elle n'avait pas d'assurance. Elle m'a dit qu'elle était danseuse au Cheaters, un célèbre club de divertissement pour adultes près de mon lieu de travail. Elle a ouvert son sac à main, dans lequel se trouvait une pile de billets de 20 \$ et beaucoup de condoms. La fille était sous l'effet de drogues, confuse et avait besoin d'aide. Je l'ai aidée. Nous l'avons installée dans notre camion, nous avons pensé sa blessure et lui avons demandé de ranger son argent et ses condoms. Sa pièce d'identité indiquait qu'elle avait 20 ans et qu'elle habitait au Connecticut. Son visage disait qu'elle avait 16 ans et qu'elle vivait dans la rue. Son visage disait vrai; sa pièce d'identité était fausse<sup>194</sup>. »

La victime était une adolescente disparue de Boston depuis six mois qui était retenue contre son gré par un prisonnier évadé<sup>195</sup>. Lorsque les policiers et les techniciens médicaux l'ont trouvée, elle avait des pensées suicidaires<sup>196</sup>. Puisque la fille avait une grande quantité de condoms dans son sac à main<sup>197</sup>, le condamné la forçait probablement à se prostituer dans les cabines privées du club de danseuses,

189 Voir *Accused 'Craigslist Killer' Faces New Charges in Rhode Island*, FOXNEWS (5 mai 2009), <http://www.foxnews.com/story/2009/05/05/accused-craigslist-killer-faces-new-charges-in-rhode-island.html> (déclarations de Patrick Lynch, procureur général du Rhode Island, indiquant qu'il « se peut que le processus soit long pour amener [Markoff] en cour au Rhode Island », mais que des accusations seraient portées « parce qu'une collectivité réclame la justice »).

190 Voir PROVIDENCE POLICE DEP'T, PROVIDENCE INCIDENT REPORT DETAIL CASE NO. 2009-00058160, p. 2 (2009); Amanda Milkovits, *Missing Boston Teen Found in Providence*, PROVIDENCE J., 10 juin 2009, B2.

191 Voir Milkovits, *supra* note 190, B2 (indiquant que la fille a dit à la police que l'homme de 40 ans était son petit ami et qu'il l'avait « frappée au visage »).

192 *Ibid.*

193 Voir *ibid.*; Michael Morse, *Circle the Wagons*, RESCUING PROVIDENCE (10 juin 2009), <https://mmorsefd.wordpress.com/2009/06/10/circle-the-wagons/>.

194 *Ibid* [TRADUCTION].

195 Voir Press Release, F.B.I. Bos., Innocence Lost Task Force and Providence Police Recover Missing Juvenile (9 juin 2009), <https://archives.fbi.gov/archives/boston/press-releases/2009/bs060909.htm>.

196 PROVIDENCE POLICE DEP'T, PROVIDENCE INCIDENT REPORT DETAIL CASE NO. 2009-00060104, p. 1 (2009).

197 Voir Morse, *supra* note 193.



en plus de danser.

Lorsque les policiers ont tenté de tenir quelqu'un responsable de l'exploitation de la fille, ils ont découvert qu'il n'existait aucune loi étatique ou ordonnance de la ville interdisant aux adolescentes de travailler ou de faire de l'effeuillage dans les clubs<sup>198</sup>. Les seules lois applicables étaient les lois fédérales régissant le travail des enfants qui limitaient le nombre d'heures auxquelles un enfant pouvait travailler et qui interdisaient certains types de tâches dangereuses<sup>199</sup>. En vertu des lois du travail du Rhode Island, il n'était pas illégal d'employer des personnes âgées de 16 ou 17 ans dans des clubs de danseuses ou d'autres entreprises liées au commerce du sexe puisque l'âge minimal pour occuper un emploi y était fixé à 16 ans<sup>200</sup>. Puisque l'âge légal du consentement aux relations sexuelles était également fixé à 16 ans au Rhode Island, la fille pouvait pratiquer légalement la prostitution dans le club de danseuses<sup>201</sup>. Un agent de police a déclaré ce qui suit au sujet de la violence et de l'exploitation : « Cela entraîne un effondrement de la société [...] Ce ne sont que des jeunes filles<sup>202</sup> ».

L'absence de lois interdisant ce degré d'exploitation sexuelle a retenu l'attention des médias nationaux<sup>203</sup>. Joanne Gianinni, représentante de l'État, a annoncé aux nouvelles nationales qu'elle allait présenter un autre projet de loi à l'Assemblée générale du Rhode Island visant à interdire le travail des mineurs dans les établissements de divertissement pour adultes<sup>204</sup>. Bien qu'il n'existait aucune loi interdisant l'embauche d'adolescentes dans des clubs, le Board of Licenses de Providence a demandé à dix clubs de signer volontairement une promesse les engageant à ne pas embaucher d'adolescentes de moins de 18 ans<sup>205</sup>.

Le débat au sujet de la prostitution décriminalisée au Rhode Island avait jusque-là mis l'accent sur les maisons de prostitution asiatiques. Or, cette affaire montrait que l'exploitation sexuelle avait également lieu dans les clubs de danseuses. Les médias ont commencé à rapporter des histoires décrivant l'exploitation sexuelle ouverte dans les clubs<sup>206</sup>. Les sept clubs de danseuses de Providence étaient connus pour leur réputation notoire dans l'ensemble de la Nouvelle-Angleterre<sup>207</sup>. Un client a affirmé : « On obtient plus de contact ici en parlant à une femme au bar que dans la plupart des clubs pendant une danse-contact, et dans les chambres privées, tout passe pour probablement la moitié des femmes qui y travaillent, et les autres s'assurent quand même que vous partiez heureux.<sup>208</sup> »

Sans lois ou réglementation sur le commerce du divertissement pour adultes, une culture « tout est permis » existait dans les clubs et d'autres commerces du sexe au Rhode Island.

198 Amanda Milkovits, *Minors in R.I. Can Be Strippers*, PROVIDENCE J., 21 juillet 2009, A1.

199 *Ibid.*

200 *Ibid.*

201 *Ibid.*

202 *Ibid* [TRADUCTION].

203 Voir *Legal Loophole Allows Rhode Island Minors to Strip*, CNN: AM. MORNING BLOG (24 juillet 2009, 9 h 24), <http://am.blogs.cnn.com/2009/07/24/legal-loophole-allows-rhode-island-minors-to-strip/>.

204 *Ibid.*

205 GREGORY SMITH, *CLUBS ASKED TO SIGN PLEDGE ON HIRING OF STRIPPERS*, PROVIDENCE J., 25 JUILLET 2009, A4.

206 Donna M. Hughes, *Donna M. Hughes: Hold R.I. Strip Club Owners Accountable*, PROVIDENCE J. (30 mars 2014), <http://www.providencejournal.com/opinion/commentary/20140330-donna-m.-hughes-hold-r.i.-strip-club-owners-accountable.ece>.

207 Susan Donaldson James, *Rhode Island Clubs Ban Teen Strippers*, ABC NEWS (5 août 2009), <http://abcnews.go.com/Business/story?id=8257359&page=1>.

208 Susan Donaldson James, *Teen Strippers, Old Enough to Be Indoor Hookers but Too Young to Drive*, ABC NEWS (23 juillet 2009), <http://abcnews.go.com/Business/story?id=8149969> [TRADUCTION].

*F. Jeu du chat et de la souris : tentatives de fermeture des maisons closes asiatiques*

En l'absence de lois interdisant ou réglementant la prostitution en établissement, le pouvoir des forces de l'ordre fédérales et du Rhode Island d'enquêter sur des proxénètes et des trafiquants suspects, et de les poursuivre, était limité. De même, les propriétaires immobiliers étaient libres de louer leurs propriétés aux commerces liés à la prostitution. Selon un agent de police principal de Providence,

« Le problème [au Rhode Island] réside dans le fait que les lois sur la prostitution sont très étroitement définies [...] Elles sont vraiment conçues pour les prostituées de rue. Elles ne traitent pas des services sexuels rendus en échange d'argent dans les établissements et ne font pas de la [prostitution] un crime. D'où l'ampleur du commerce du sexe. Celui-ci prospère facilement, et c'est difficile de l'entraver parce que la loi n'est vraiment pas de notre côté<sup>209</sup> ».

Puisqu'aucune loi ou réglementation n'existait concernant la prostitution en établissement, les fonctionnaires de la ville ont cherché d'autres moyens de fermer les maisons de prostitution asiatiques<sup>210</sup>. Ils ont essayé de fermer les maisons de prostitution pour cause de violations de licences professionnelles<sup>211</sup>. Les maisons de prostitution annonçaient des « massage[s] »<sup>212</sup>. Les entreprises de massages thérapeutiques devaient posséder un permis, donc les maisons de prostitution enfreignaient l'ordonnance en donnant des massages sans permis<sup>213</sup>.

Pour contourner la violation de l'ordonnance de la ville, les responsables des maisons de prostitution ont changé la formulation de leurs annonces en offrant des « approches corporelles », des « douches Vichy » et en inventant d'autres termes créatifs pour des activités non réglementées ou non interdites par la loi<sup>214</sup>. Si la police arrêtait quelqu'un pour violation de permis, l'avocat de la maison de prostitution alléguait que l'établissement n'offrait pas de massages et qu'il n'avait donc pas besoin d'un permis<sup>215</sup>. Après plusieurs tentatives, les fonctionnaires et les forces de l'ordre de la ville ont cessé d'avoir recours à des règlements sur les massages pour fermer les maisons de prostitution asiatiques<sup>216</sup>.

Les fonctionnaires de Providence ont également essayé d'accuser les maisons de prostitution asiatiques de nuisance, mais sans succès non plus<sup>217</sup>. Un agent de police principal a affirmé : « C'est le jeu du chat et de la souris.<sup>218</sup> » Il a commenté la capacité des maisons de prostitution de changer le nom de leurs services et les termes de leurs annonces pour éviter toute réglementation :

209 Johnson, *supra* note 46, p. 19 [TRADUCTION].

210 Associated Press, *R.I. Tries to Outlaw Indoor Prostitution – Again*, NBC NEWS (18 juin 2009, 13 h 42), [http://www.nbcnews.com/id/31428425/ns/us\\_news-crime\\_and\\_courts/t/ri-tries-outlaw-indoor-prostitution-again/#.WII\\_lmQrLFY](http://www.nbcnews.com/id/31428425/ns/us_news-crime_and_courts/t/ri-tries-outlaw-indoor-prostitution-again/#.WII_lmQrLFY).

211 *Voir, par ex.*, Neil Remiesiewicz, *Police Close Massage Parlor, Arrest Masseuse*, WPRI NEWS (17 juillet 2015, 22 h 39), <http://wpri.com/2015/07/17/police-close-massage-parlor-arrest-masseuse/>.

212 *Voir, par ex.*, Bill Tomison, *3 Spa Workers Face Prostitution-Related Charges*, WPRI NEWS (10 juillet 2015, 13 h 27), <http://wpri.com/2015/07/10/3-spa-workers-face-prostitution-related-charges/>.

213 *Voir* 23 R.I. GEN. LAWS § 23-20.8-3 (2008).

214 Milkovits, *supra* note 44.

215 *Voir* Johnson, *supra* note 46, p. 20–21.

216 Lynn Arditi, *How R.I. Opened the Door to Prostitution*, PROVIDENCE J. (14 nov. 2014), <http://www.providencejournal.com/news/content/20141114-5-31-2009-how-r.i.-opened-the-door-to-prostitution---broken-legal-barriers-made-public-nuisance-a-private-act.ece>.

217 *Ibid.*

218 Johnson, *supra* note 46, p. 21 [TRADUCTION].

« [U]ne quantité énorme d'argent est générée par la [prostitution dans les maisons closes asiatiques] [L]es propriétaires de salons de massage ont de bons avocats; il s'agit de procureurs hautement qualifiés, très bien payés et de grande notoriété qui font preuve de beaucoup de créativité pour contourner la loi [L]es procureurs nous jouent des tours, et nous ne faisons qu'avancer et reculer. Nous n'aboutissons donc à rien<sup>219</sup> ».

Après avoir échoué à faire fermer les maisons de prostitution en recourant à la réglementation sur les massages, les autorités de Providence ont essayé d'y arriver en recourant aux violations aux codes de prévention des incendies, du bâtiment et de la santé<sup>220</sup>.

Les fonctionnaires ont réussi à fermer un salon de massage, mais les forces de l'ordre et les fonctionnaires de la ville ont réalisé qu'ils manquaient d'outils pour appliquer la loi<sup>221</sup>. Ils ont ensuite décidé de faire pression sur les propriétaires d'immeubles pour qu'ils expulsent les maisons de prostitution<sup>222</sup>. En 2009, les problèmes créés par la prostitution décriminalisée faisaient l'objet d'un grand nombre de débats publics, et l'attention s'est portée sur certains hommes d'affaires bien connus qui louaient des immeubles à des maisons closes asiatiques<sup>223</sup>. La ville de Providence a envoyé des lettres aux propriétaires des immeubles dans lesquels se trouvaient les maisons de prostitution, leur demandant de les expulser<sup>224</sup>. Au moins un propriétaire immobilier a fait pression sur les responsables d'une maison de prostitution pour qu'elle quitte, alors que les autres ont résisté aux pressions de la ville en répondant qu'ils n'allaient pas modifier leurs pratiques tant que la loi ne serait pas modifiée<sup>225</sup>.

Les propriétaires immobiliers hésitaient à expulser les maisons de prostitution puisqu'ils pouvaient leur imposer des loyers élevés<sup>226</sup>. Le fait de faire pression sur les propriétaires immobiliers pour qu'ils expulsent les maisons de prostitution a également eu un effet limité puisque les maisons de prostitution déménageaient et rouvraient ailleurs, parfois sous un nouveau nom<sup>227</sup>. Par exemple, à la suite de publicité négative, un ancien maire de Providence a expulsé une maison de prostitution qui s'est réinstallée par la suite à la même adresse en tant que nouvelle maison de prostitution<sup>228</sup>. La maison de prostitution a annoncé qu'elle avait « une nouvelle équipe de gestion », mais elle continuait d'offrir un « service complet », un euphémisme pour des relations sexuelles avec « de belles filles charmantes et sex[y] d'origine asiatique<sup>229</sup> ». Souvent, l'ancienne et la nouvelle maison de prostitution semblaient liées<sup>230</sup>. Par exemple, les mêmes photos, les mêmes descriptions et le même formatage étaient utilisés dans les annonces, les mêmes agents enregistrés étaient utilisés pour enregistrer le nouvel emplacement, et les

219 *Ibid.* p. 20-21 [TRADUCTION].

220 *Ibid.* p. 21.

221 Amanda Milkovitz, *Brothels Survive on Weak R.I. Law*, PROVIDENCE J. (21 août 2006) (archives des auteurs).

222 Gregory Smith, *City Pressures Building Owners to Evict Spas*, PROVIDENCE J., 2 déc. 2005, D1.

223 Voir Arditi, *supra* note 87.

224 Voir Johnson, *supra* note 46, p. 29.

225 Voir Smith, *supra* note 222, D1.

226 Donna M. Hughes, *Donna M. Hughes: Another Prostitution Loophole in R.I.*, PROVIDENCE J. (9 mai 2015), <http://www.providencejournal.com/article/20150509/OPINION/150509309>; voir également Milkovitz, *supra* note 221; Arditi, *supra* note 87.

227 Voir Sarah Schweitzer, *Many Seek Ban as Prostitution Thrives in R.I.*, BOS. GLOBE (13 août 2009), [http://archive.boston.com/news/local/rhode\\_island/articles/2009/08/13/in\\_rhode\\_island\\_battle\\_over\\_legal\\_prostitution\\_rages\\_on/?page=full](http://archive.boston.com/news/local/rhode_island/articles/2009/08/13/in_rhode_island_battle_over_legal_prostitution_rages_on/?page=full).

228 Voir Melanie Shapiro, *Evicted Brothel Relocates, Bali Day Spa Moves to ABC Spa: Still Located in Providence*, DIGITALCOMMONS@URI (12 août 2009), [https://works.bepress.com/donna\\_hughes/62/](https://works.bepress.com/donna_hughes/62/).

229 *Ibid.*

230 Voir, *par ex.*, Shapiro, *supra* note 48, p. 120-46.

mêmes véhicules de dirigeants se trouvaient au nouvel emplacement<sup>231</sup>.

Le jeu du chat et de la souris entre les autorités de la ville de Providence et les maisons de prostitution asiatiques a renforcé le besoin en nouvelles lois pour mettre fin à la prostitution décriminalisée.

*G. Décriminalisation de la prostitution et conséquences sur les enquêtes sur la traite de personnes à des fins sexuelles*

Certes, les autorités étaient de plus en plus conscientes de la traite des personnes pratiquée par l'industrie du sexe, mais l'absence de lois interdisant la prostitution nuisait aux enquêtes sur le maintien de l'ordre. Les cas de traite de personnes à des fins sexuelles sont souvent mis au jour pendant les enquêtes de la police sur la prostitution. Les enquêtes sur la traite de personnes à des fins sexuelles découlent souvent d'opérations d'infiltration où des policiers se font passer pour des clients de services sexuels dans le but d'entrer en contact avec une victime potentielle<sup>232</sup>. Les services de police n'étaient pas en mesure d'enquêter sur des cas suspects de traite de personnes à des fins sexuelles puisque la prostitution en établissement était un acte privé. Ainsi, ils ne pouvaient prouver l'existence d'une cause probable et ainsi enquêter sur ce qui n'était pas un crime.

De nombreux agents d'application de la loi et fonctionnaires ont rédigé des lettres pour appuyer la prise de dispositions législatives sur la prostitution<sup>233</sup>. Ils ont décrit leur frustration de ne pas pouvoir arrêter le proxénétisme et la traite de personnes à des fins sexuelles en raison de l'absence de pouvoir juridique<sup>234</sup>. Un agent de police de Pawtucket, aussi représentant à la Chambre des représentants du Rhode Island, a écrit ce qui suit :

« Les proxénètes emmènent leurs victimes au Rhode Island, où ils savent qu'ils peuvent les exploiter avec une quasi-impunité. Ils n'ont pas peur des infiltrations policières visant à les arrêter puisqu'aucune loi n'est en vigueur contre la prostitution en établissement. Les autorités policières ont les mains liées et ont besoin que la brèche soit fermée pour lutter contre les proxénètes et les trafiquants. Toutes les lois en vigueur du monde sur la traite de personnes n'y peuvent rien tant que la faille existe concernant la prostitution en établissement<sup>235</sup>. »

Le Rhode Island a été exclu d'un partenariat national avec le FBI, la Section de l'exploitation des enfants et de la pornographie infantile du département de la Justice et le Centre national pour les enfants disparus et exploités visant à enquêter sur la traite d'enfants à des fins sexuelles aux États-Unis, parce que la prostitution y était décriminalisée<sup>236</sup>. Le programme, intitulé Initiative nationale Innocence Perdue, nécessitait une coordination avec les autorités policières étatiques et locales<sup>237</sup>. Or, puisque le Rhode Island n'avait pas de lois sur la prostitution en établissement, les autorités policières locales et étatiques n'avaient aucun pouvoir

231 *Voir, par ex., ibid.*

232 *Voir* Donna M. Hughes, *Analysis of the Arrest of a Cambridge Pimp and the Identification of a Victim*, DIGITALCOMMONS@URI 1 (3 juillet 2009) [https://works.bepress.com/donna\\_hughes/57/](https://works.bepress.com/donna_hughes/57/).

233 *Voir* Donna M. Hughes, *Senators Prostitution Bill is a Sham*, PROVIDENCE J., 4 sept. 2009, commentaire 6 (décrivant l'appui général pour un projet de la Chambre qui serait une loi traditionnelle contre la prostitution).

234 *Voir, par ex.,* Letter from Col. Stephen M. McCartney, Chief of Police, City of Warwick, to Chairman Lally & Honorable Members of the House Judiciary Committee (6 mai 2009), [https://web.archive.org/web/20101016122332/http://citizensagainstrafficking.org/uploads/McCartney-Chief\\_of\\_Police-Warwick.pdf](https://web.archive.org/web/20101016122332/http://citizensagainstrafficking.org/uploads/McCartney-Chief_of_Police-Warwick.pdf).

235 Press Release, Rep. Roberto DaSilva, Statement on the Harm of Decriminalized Prostitution in Rhode Island (18 juin 2009), [http://www.rilin.state.ri.us/pressrelease/\\_layouts/RIL.PressRelease.ListStructure/Forms/DisplayForm.aspx?List=c8baae31-3c10-431c-8dcd-9dbbe21ce3e9&ID=5391](http://www.rilin.state.ri.us/pressrelease/_layouts/RIL.PressRelease.ListStructure/Forms/DisplayForm.aspx?List=c8baae31-3c10-431c-8dcd-9dbbe21ce3e9&ID=5391) [TRADUCTION].

236 Lettre de Ernie Allen, ancien PDG du Centre national pour les enfants disparus et exploités, au gouverneur Donald Carcieri (23 juillet 2009) (archives des auteurs).

237 *Ibid.*

pour enquêter sur la prostitution<sup>238</sup>. Dans une lettre à Donald Carcieri, gouverneur du Rhode Island, le Centre national pour les enfants disparus et exploités expliquait ce qui suit :

« En vertu des lois actuelles du Rhode Island, le sexe à des fins commerciales entre adultes à l'intérieur d'un établissement est considéré comme une activité privée et est donc protégé. Cela empêche les forces de l'ordre du Rhode Island de détecter si des enfants sont victimes du commerce du sexe, de sauver ces enfants victimes et de leur offrir les services dont ils ont désespérément besoin. Les efforts de votre État dans la lutte contre la prostitution infantile seraient nettement plus efficaces si les forces de l'ordre étaient habilitées à enquêter pleinement sur le commerce du sexe<sup>239</sup>. »

Puisque la prostitution n'était pas une activité illégale au Rhode Island, les agents fédéraux ne pouvaient pas arrêter les proxénètes et les trafiquants pour le transport des victimes dans l'État en vertu de la *Loi Mann*, qui est une importante loi fédérale servant à engager des poursuites pour le transport d'une personne d'un État à un autre à des fins « d'activité sexuelle illégale<sup>240</sup> ». L'incapacité d'utiliser cette loi fédérale simple, mais puissante a entravé les enquêtes fédérales et les poursuites sur la traite de personnes à des fins sexuelles au Rhode Island. La violence, l'exploitation et l'anarchie dans l'État ont amené le maire de Providence à qualifier le Rhode Island de « véritable Far West<sup>241</sup> ».

Au moment où les efforts visant à mettre fin à la prostitution décriminalisée s'intensifiaient au cours de l'été 2009, Luis CdeBaca, ambassadeur itinérant de la lutte contre la traite des personnes et directeur du Bureau de contrôle et de lutte contre la traite du département d'État des États-Unis, réclamait une réforme juridique :

« Un message juridique et culturel qui ne tolère pas la prostitution est nécessaire. J'ai été surpris d'apprendre qu'au Rhode Island [...] la prostitution est légale tant qu'elle a lieu en établissement et que des filles âgées d'aussi peu que 16 ans peuvent danser légalement dans des clubs de danseuses [...] Il est tout à fait légitime de craindre qu'une telle approche de laisser-faire à l'égard de la soi-disant "industrie du sexe" aboutisse à une zone d'impunité dans laquelle la police ne peut pas aller et où les trafiquants peuvent exploiter leurs proies. Les législateurs de l'État tentent de corriger ces failles pour que l'État ne devienne pas un pôle d'attraction pour l'exploitation sexuelle commerciale<sup>242</sup>. »

Le fait de savoir que les autorités policières ne pouvaient pas enquêter sur des crimes graves, comme la traite de mineurs à des fins sexuelles et le transport de victimes au Rhode Island, a contribué à créer une dynamique pour l'adoption d'une loi afin de mettre fin à la prostitution décriminalisée.

## CONCLUSION

En octobre 2009, l'Assemblée générale du Rhode Island a adopté plusieurs lois visant à mettre fin à la prostitution décriminalisée, à l'exploitation sexuelle et à

238 *Ibid.*

239 *Ibid* [TRADUCTION].

240 18 U.S.C. §§ 2421–2424 (2012).

241 David N. Cicilline, *Time to End Legalized Prostitution in R.I.*, PROVIDENCE J., 19 mai 2009, commentaire 6 [TRADUCTION].

242 Hughes, *supra* note 6, p. 1 [TRADUCTION].

la traite de personnes<sup>243</sup>, notamment une loi criminalisant la prostitution, une loi complète sur la traite des personnes et une loi interdisant aux mineurs de travailler dans l'industrie du divertissement pour adultes<sup>244</sup>.

Ces trois lois ont marqué la fin d'une ère juridique et commerciale pendant laquelle l'exploitation sexuelle de femmes et de filles par la prostitution était une forme légitime de développement économique et une entreprise hautement profitable pour des propriétaires d'entreprises. Elles ont également mis fin à une ère culturelle pendant laquelle l'achat de services sexuels était une forme légale de divertissement pour les hommes.

Le débat public sur la prostitution et la traite de personnes à des fins sexuelles a aussi eu pour avantage de sensibiliser davantage les services de police à la subordination des femmes dans la prostitution<sup>245</sup>. L'attitude des agents envers les prostituées a changé : ils ont commencé à voir les femmes et les filles comme des victimes plutôt que des criminelles<sup>246</sup>. En 2005, lorsque les autorités policières de Providence ont perquisitionné le Midori Spa, elles ont annoncé qu'elles recourraient à une nouvelle stratégie pour s'attaquer aux maisons de prostitution<sup>247</sup>. Elles ont indiqué qu'elles arrêteraient uniquement les responsables des salons de massage et non les femmes qui y travaillaient, puisqu'elles étaient probablement victimes de la traite de personnes<sup>248</sup>. La police s'est ainsi rendue dans la maison de prostitution avec des interprètes et des conseillers pour les femmes<sup>249</sup>.

Aujourd'hui, des groupes de défense des droits des travailleurs du sexe et des organisations internationales, notamment ONU Femmes (l'organisme des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et Amnistie internationale (le plus grand groupe de défense des droits de la personne du monde), militent en faveur de la décriminalisation de la prostitution<sup>250</sup>. Le présent article décrit ce qui est arrivé pendant les vingt-neuf années où la prostitution a été décriminalisée au Rhode Island. Les auteurs croient que la présente recherche explique l'anarchie, la violence et l'exploitation qui accompagnent la prostitution décriminalisée. Lorsque la prostitution est décriminalisée, le corps des femmes et des filles devient un produit de divertissement sexuel légal pour les hommes et le fondement juridique des profits et de l'enrichissement économique des proxénètes, des trafiquants, des hommes d'affaires et des fonctionnaires.

243 11 R.I. GEN. LAWS § 11-34-5 (2002); 11 R.I. GEN. LAWS §§ 11-67-1 to -8 (Supp. 2016); 28 R.I. GEN. LAWS § 28-3-9.1 (Supp. 2016).

244 11 R.I. GEN. LAWS §§ 11-34-5, 11-67-1 to -8; 28 R.I. GEN. LAWS § 28-3-9.1; voir aussi H.R. 5044 Substitute B., 2009 Gen. Assemb., Jan. Sess. (R.I. 2009) (projet de la Chambre criminalisant la prostitution); S. 0596 Substitute B., 2009 Gen. Assemb., Jan. Sess. (R.I. 2009) (projet de la Chambre criminalisant la prostitution); H.R. 5661 Substitute B., 2009 Gen. Assemb., Jan. Sess. (R.I. 2009) (projet de la Chambre sur la traite de personnes); S. 0605 Substitute B., 2009 Gen. Assemb., Jan. Sess. (R.I. 2009) (projet de loi du Sénat sur la traite des personnes); H.R. 6441, 2009 Gen. Assemb., Jan. Sess. (R.I. 2009) (projet de loi de la Chambre sur les mineurs travaillant dans l'industrie du divertissement pour adultes); S. 1059, 2009 Gen. Assemb., Jan. Sess. (R.I. 2009) (projet de loi du Sénat sur les mineurs travaillant dans l'industrie du divertissement pour adultes).

245 Voir W. Zachary Malinowski, *Officials Decry Trafficking of Women for Sex*, PROVIDENCE J., 29 nov. 2006, A1.

246 Voir Amanda Milkovits, *Hunting Houses of Ill Repute; Law Enforcement Sex Trafficking*, PROVIDENCE J., 27 mai 2014, A1.

247 Voir Gara, *supra* note 118.

248 *Ibid.*

249 Smith, *supra* note 222, D1.

250 Voir, *par ex.*, AMNESTY INT'L, 32ND INTERNATIONAL COUNCIL MEETING CIRCULAR NO. 18 2015 ICM CIRCULAR: DRAFT POLICY ON SEX WORK, 2015, p. 4-5, <http://files.ctctcdn.com/54482ed6201/46da8bac-36d7-4a59-b9e0-fd79b1aec409.pdf>.